

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 438X-CA-6733

concernant l'embauche et la nomination d'un doyen au Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent trente-huitième réunion (extraordinaire) tenue le mardi 25 mai à 16 h 30, en visioconférence.

ATTENDU la vacance du poste de doyenne ou doyen au Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation depuis novembre 2020;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

ATTENDU le chapitre 6 « Contrat d'engagement » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les explications et la recommandation de la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par monsieur François-Michel Hastir,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER monsieur Dave Blackburn à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 31 mai 2021;

D'AFPECTER monsieur Dave Blackburn au poste de doyen au Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur Dave Blackburn.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

M^e Sophie Ouellet
Secrétaire générale